

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2018
--

Présents : M. Christian CARBONI, Maire, Mme Patricia BELIN, MM. Marc HANGARD, Freddy LALLEMANT, Gabriel LE ROUX, Benoit PROBST, Olivier RAGUOUILIAUX Christophe TESTI, Didier THUAU.

Absent ayant donné pouvoir : M. Nicolas MOSTACCI à M. Christian CARBONI,

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 18H45.

M. Christophe TESTI est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION REFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire rappelle les projets de réfection de l'éclairage public évoqués lors du dernier conseil :

- Projet 1 : Réfection de l'éclairage public sur le côté Sud du village,
- Projet 2 : Réfection de l'éclairage public au Nord et au Sud du village,
- Projet 3 : Réfection de l'éclairage public sur le côté Sud du village et une partie de l'éclairage public du côté Nord du village

M. le Maire indique que le délai de commande étant de 6 semaines, il est urgent de prendre une décision pour que les travaux soient engagés en 2018.

Après avoir étudié le coût des différents projets,

Après en avoir délibéré, M. le Maire procède au vote :

Projet 1 : 0 voix

Projet 2 : 2 voix

Projet 3 : 8 voix

Le Conseil Municipal DECIDE de faire réaliser les travaux d'éclairage public sur le côté Sud du village ainsi qu'une partie côté Nord à déterminer.

Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

La séance est levée à 19H34.